Envoyé en préfecture le 07/08/2026
Reçu en préfecture le 07/08/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260730-2026_57-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
Commune de PLUSSULIEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 10
Nombre d'absents : 5
Procuration : 1
Ayant pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 20/07/2026

SEANCE DU JEUDI 30 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le **trente juillet** à **dix-neuf** heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, GOUBIN Xavier, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, GILET Philippe, BELOEIL Joël, PECHARD Marinelle, LE TIEC Michel, LEVRIER Isabelle.

Étaient absents : GOUBIN Xavier, PECHARD Marinelle, TRÉGUIER Cécile, JULIEN Sandra, CRESCENCE Cyndia.

Procurations :
- Madame PECHARD Marinelle donne procuration à Monsieur JULIEN Jean-Noël.

Secrétaire de séance : CARRÉ Cédric.

2026-57 – TARIFS GARDERIE ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Le Maire propose au Conseil Municipal de réactualiser les tarifs de la garderie périscolaire et d'augmenter les tarifs de 2 %, à compter du 1er septembre 2026, comme suit :

- 7 h 15 à 8 h 15 : 1,74 €
- 16 h 30 à 17 h 30 : 1,74 €
- 17 h 30 à 18 h 00 : 0,88 €
- 18 h 00 à 18 h 30 : 0,88 €
- 18 h 30 à 18 h 45 : 0,88 €
- le goûter : 0,76 €

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal valide** les tarifs proposés.

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

MAIRIE DE PLUSSULIEN (Côtes d'Armor)